

Fermer la fenêtre

- 24/02/2010 - Lettre ouverte au Maire de Simorre (Gers) -



VERITAS

Comité National pour le rétablissement de la vérité historique

sur l'Algérie française

Association Loi 1901 N° 1100674

Siège social : Maison Alphonse Juin 13090 Aix en Provence

Adresse Postale : B.P. 21 31620 Fronton

Site Internet: <http://www.comite-veritas.com> E mail: comiteveritas@aoe.fr

Télécopie : 05.61.09.98.73

ANNE CAZAL

Fronton, le 15 février

2010

DELEGUEE generaleE

Monsieur Claude SILBERZAHN-

MENDOUSSE

Maire de Simorre

Mairie

Place de la Mairie

32240 SIMORRE

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Maire,

En tant qu'intérimaire du Président du Comité VERITAS, je vous ai déjà écrit une première missive par laquelle je m'indignais de voir remplacer, dans votre commune, le nom d'une héroïque victoire française par celui d'une capitulation sans condition. Il s'agissait de l'honneur de la France, mais j'ignorais encore votre cursus et les hautes fonctions que vous avez occupées

Après en avoir pris connaissance, je suis persuadée que vous allez lire cette lettre - je n'attends pas de réponse - et que vous allez méditer sur les arguments que je vous sou mets, parce que vous êtes, Monsieur le Maire, un grand Français, et que toute votre carrière le prouve.

Comment pourriez-vous accepter de célébrer, en premier lieu, par la pose de cette plaque dans la commune dont vous êtes le premier magistrat, le viol de la Constitution Française votée en 1958 par le peuple français, car il est indéniable que cette Constitution rendait illégale et illégitime la sécession de l'Algérie ?

Monsieur Michel Debré, à l'époque Premier Ministre, avait exposé, lui-même, en

1959, **qu'il n'existait aucune voie constitutionnelle permettant de transformer l'Algérie en un Etat indépendant.** Evidemment, une Constitution peut être modifiée. **Or, elle ne l'a pas été.** La séparation des quinze départements français nord africains est donc, à jamais, un acte illégal, mais, de plus, celui-ci a été perpétré avec tant de ruse et de violence qu'il ne peut être désigné, pour un expert tel que vous, que par un seul mot : forfaiture. Je citerai ici la déclaration de M. Jacques Soustelle : **« C'est une forfaiture de la part du Premier Magistrat de la Nation que de violer, lui-même, la charte fondamentale dont il est le gardien. ».**

J'ajouterai, Monsieur le Maire, que cet acte-là a eu des conséquences dramatiques, des conséquences sanglantes qui n'ont pas terminé de faire périliter la France vers sa décadence. Voilà ce que célébrerait votre Conseil Municipal, le 19 mars prochain, si sa décision était maintenue : un pacte sanglant, un pacte que l'on a imposé aux Français d'Algérie selon le plan sinistre établi par les émissaires de Charles De Gaulle, désormais allié et complice de ce FLN qui voulait *« lui faire manger son képi ».*

En marge des *« entretiens d'Evian »*, un des membres du FLN déclara à un journaliste : *« Nous agissons en sorte qu'une partie de l'armée française soit amenée à tirer sur les Français d'Algérie, sur les musulmans partisans de l'Algérie Française, et sur l'autre partie de l'armée française. ».*

Au soir d'Evian, depuis Tunis, Ben Khedda lança un appel à la guerre civile. Il le fit en termes concis et impératifs : *« Jusqu'à ce jour, les Autorités françaises ont été, plus ou moins, complices de l'O.A.S. Cette complicité doit prendre fin. ».* Et qu'entendait-il par O.A.S. ? Oh ! Pas un mouvement armé pour se battre, mais tous ceux qui, en Algérie, étaient Français, à commencer par ces civils hébétés de douleur, accablés d'angoisse, rongés par le désespoir...

Si je reprends, Monsieur le Maire, les termes de la décision municipale du 3 avril 2009, le conseil municipal a fait droit à la requête d'un de vos administrés en acceptant de renommer la place d'Isly en place du 19 mars 1962, **ceci en commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.**

En fait de **fin de guerre**, l'ordre de Ben Khedda était un diktat auquel, dès le lendemain, le général Ailleret s'empressa d'obéir en transmettant à l'armée l'ordre du jour suivant : *« Votre rôle n'est pas terminé. Vous devez contribuer à empêcher que le désordre l'emporte, quels que soient ceux qui tenteraient de le déchaîner de nouveau. ».*

Autrement dit *« Si les Français protestent, n'hésitez pas à les exterminer ».*, et c'est ainsi que s'ajouta la persécution au calvaire des Français d'Algérie qui apprirent, dans ce contexte dramatique, que tous leurs droits civiques de nationaux leur étaient brusquement retirés, la souveraineté nationale du peuple se trouvant désormais concentrée entre les mains du seul corps électoral métropolitain !

Nous étions donc ravalés au rang d'un troupeau de bétail qu'on menait à l'abattoir en s'indignant qu'il n'accepte pas, de bon gré le sort qu'on lui imposait...

Mais nous étions des hommes, des êtres humains ! Nous ne pouvions endurer sans broncher les attentats, les enlèvements qui se multipliaient et qui n'étaient pas seulement imputables au FLN, mais bien souvent aux barbouzes gaullistes, ces mercenaires, condamnés de droit commun, sortis des prisons françaises pour détruire le parti de la France en Algérie...

Fin de la guerre d'Algérie, avez-vous écrit ? Mais alors... Et Bab-el-Oued ? Et la rue d'Isly (justement) ? Budapest ? Varsovie, ou les deux à la fois ? Il n'est pas possible, Monsieur le Maire, que vous n'ayez jamais entendu ces plaintes déchirantes, ces râles désespérés, ces implorations pitoyables, retransmises pourtant, sept jours après ce que vous appelez **la fin de la guerre d'Algérie**, sur les ondes de radio Luxembourg et d'Europe 1... Quel crime avaient commis les hommes, les femmes, les vieillards et les enfants qui furent massacrés le 26 mars 1962 ? Celui d'être français et d'oser le dire !

Je ne peux pas conclure sans évoquer le 5 juillet 1962 à Oran... Madame Sallaberry, qui a vainement tenté de vous joindre au téléphone, officier en retraite et ancienne chancelière de l'armée française, était, à cette époque au bureau des exactions à Rocher Noir : elle affirme sous serment que le nombre des victimes du pogrom de cette sinistre journée est plus proche de 4.000 que de 3000 !... Et cet ethnocide a été perpétré en toute impunité, le Général Katz ayant consigné toutes les troupes françaises pour obéir à l'ordre criminel reçu de l'Elysée : « *Surtout, ne bougez pas !* ».

Et ce que nous appelons « un crime d'Etat » a eu d'autres prolongements dramatiques sur les musulmans qui étaient aussi, selon l'expression du général De Gaulle « *des Français à part entière* ». Le sieur Bouteflika, président de la République algérienne, celui qui, aujourd'hui, incite les députés de son pays à voter une proposition de loi visant à criminaliser la colonisation française, n'a-t-il pas avoué que le FLN avait détruit des douars entiers parce que les habitants avaient donné asile à un seul supplétif de l'armée française, harki ou moghazni ? Imaginez, Monsieur le Maire, des villages de la taille du vôtre, suppliciés jusqu'au dernier vivant... Etait-ce vraiment cela, la fin d'une guerre ?

Je pressens, Monsieur le Maire, que vous êtes un homme de cœur, qualité indispensable aux hautes fonctions que vous avez remplies... Posez donc la question à vos conseillers. Savent-ils ce qu'ils célèbrent après le 19 mars ? Des femmes violées et éventrées, des hommes émasculés et égorgés, des enfants cloués à des portes ou fracassés contre des murs... Le service historique des armées estime à 150.000 les harkis victimes de la barbarie du FLN, et ceci sans compter leurs familles ou leurs hôtes... J'ajouterai les civils de toutes ethnies par centaines de milliers, de jeunes appelés par centaines, une page d'Histoire qui se tourne, certes, mais une page tellement chargée de cruauté, de perversité, d'inhumanité et de sang qu'il vaudrait mieux n'en pas salir les murs de notre douce France !

Confiante en votre compréhension pour ne pas avoir à protester, à Simorre, le 19 mars prochain,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments déferents.

CAZAL

HATTAB-PACHA

Casbah d'Alger

général

Conseil Municipal d'Alger

Anne

Intérimaire du Président

Ancien Maire de la

Ancien conseiller

Dernier Président du